



ÉCOLE SAINTE GENEVIÈVE

Classes maternelles et Élémentaires



CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES

TARIFS 2022/2023

➤ Participation des familles	1 083€	Total : 1 107€
Cotisation A.P.E.L (par famille)	24€	
➤ Restauration		
4 repas par semaine Classes Maternelles	1 164€	
Classes Élémentaires	987€	
3 repas par semaine Classes Maternelles	899€	
Classes Élémentaires	762€	
2 repas par semaine Classes Maternelles	600€	
Classes Élémentaires	509€	
Restauration spécifique : Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) (Après validation du chef d'établissement)		
4 repas par semaine	324€	
3 repas par semaine	245€	
2 repas par semaine	164€	
Repas occasionnel Externe (hors coût demi-pension)	8.77€	
➤ Frais d'inscription (par enfant)	90€	
➤ Frais de réinscription (par enfant)	50€	
➤ Dépôt de garantie ² (à verser uniquement à l'inscription)	135€	
➤ ASCSS : Activités et sorties culturelles, scientifiques et sportives	90€	
<u>FRAIS FACULTATIFS</u>		
Garderie maternelle de 17h00 à 18h30	520€	
Etude surveillée de 17h00 à 18h30 (CP-CE1-CE2-CM1-CM2)	360€	
Garderie ou étude exceptionnelle, par jour (limitée à 3 dans l'année)	20€	
Caisse de Solidarité (ou versement libre) ³	20€	

Réductions accordées :

- 2 enfants : -10% sur les frais de scolarité du 2^{ème} enfant
- 3 enfants : -20% sur les frais de scolarité du 3^{ème} enfant
- 4 enfants : -30% sur les frais de scolarité du 4^{ème} enfant
- et + : ...%

(1) l'Association des Parents d'Elèves représente les parents dans les instances de l'établissement.

(2) la Caution des livres et le dépôt de garantie sont remboursés au départ définitif des élèves

(3) La Caisse de Solidarité prend en charge ponctuellement et partiellement les frais de scolarité des familles en difficulté financière, après étude des dossiers par la commission de la C. de Solidarité